

## Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **AVANGUARD***

*de la société                            LEEDS LIFESCIENCE Ltd  
enregistrée sous le                    n°2017-0570*

*Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 19 mars 2018,*

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



## Informations générales sur le produit

Noms du produit	AVANGUARD ALPHAMETO	
Type de produit	Générique	
Titulaire	LEEDS LIFESCIENCE Ltd 1412 high road, LONDON N20 9BH, Royaume-Uni	
Formulation	Concentré émulsionnable EC	
Contenant	100 g/L - alpha-cyperméthrine	
Produit de référence	Nom commercial	ASTOR
	N° AMM	9400510
Numéro d'intrant	996-2014.01	
Numéro d'AMM	2150245	
Fonction	Insecticide	
Gamme d'usages	Professionnel	

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 19 JUIL. 2018

Le Directeur Général  
  
Roger GENET

## ANNEXE I : Nouveaux emballages du produit

---

### Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

Emballage	Contenance
Bouteilles en polyéthylène haute densité / nylon	1 L
Bidons en polyéthylène haute densité / nylon	5 L